



Comité Ile-de France-de tarot

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS

Libre par deux

Saison : 2025/2026

Article 1 : DESCRIPTIF

Le Comité Ile-de-France organise cette compétition qui attribue le titre de Champion régional en dames libres par équipe de deux.

Cette compétition est ouverte à tous les joueurs licenciés d'Ile-de-France à jour de leurs cotisations 2025/2026 (une licence peut être prise sur place)

- La compétition aura lieu

Le samedi 15 novembre 2025

A L'Excuse plesséienne

Espace Michel Berger - Place du 8 mai 1945

91220 – LE PLESSIS PATE

L'horaire précis de la séance du soir sera indiqué par l'arbitre à l'issue de celle de l'après-midi.

- Et comportera deux tours :



Une première séance à : **12h00 (7 positions de 5 dames)**



Une seconde séance à : **20h45 (3 positions de 5 dames)**

Article 2 : INSCRIPTIONS

Pour faciliter l'organisation de cette épreuve, chaque duo devra **s'inscrire avant le 14 NOVEMBRE 2025** de préférence sur le site du comité à l'adresse suivante : www.comiteiledefrancedetarot.fr, ou auprès de la directrice d'épreuve : **Michel Boussuge**

- Soit par mail : boussugemichel@aol.com
- Soit par téléphone au : **06 09 32 00 59**
- Soit sur place à partir de 11h00.

Les équipes seront constituées de 2 joueurs licenciés au Comité Ile-de-France et à jour de leur licence, sans distinction de club ni de classement.

Participation : 10 € par joueur et par séance - 5 € pour les juniors, espoirs et les étudiants.

Article 3 : QUALIFIÉS

A l'issue de ce championnat, les **08 premiers duos** seront qualifiés pour le championnat de France de tarot en donnes libres par équipe de deux qui se déroulera **du 16 au 18 janvier 2025 à OLONNE (85)**

Article 4 : DÉROULEMENT

✚ La première séance débutera à 12 heures.

Mise en place aléatoire par FF-TAROT pour jouer 7 fois 5 donnes à l'exception des positions nord et Sud 1 qui seront occupées par Ghislaine MICHEL et Michel BOUSSUGE, champions sortants, s'ils jouent ensemble.

1 seule équipe est susceptible d'être éliminée à l'issue de ce 1^{er} tour pour éviter une table relais.

✚ La seconde séance débutera à 20h45 heures.

Pour 3 fois 5 donnes.

Les scores de la 1^{ère} séance de chaque équipe seront conservés.

Le placement des joueurs est effectué par serpentín de manière à brasser et à équilibrer au mieux les orientations en fonction des résultats de la séance précédente

✚ Temps de jeu.

50mn par position, au signal de l'arbitre, après 45mn, il sera interdit de redistribuer.

Article 5 : CLASSEMENT

Le classement se fait par l'addition des scores des deux joueurs de l'équipe sur l'ensemble des 2 séances (Aucun abattement).

Article 6 : RÈGLEMENT FFT

Cette épreuve est soumise au règlement des Compétitions de la F.F.T.

Fascicule 1 Règles communes :

- Chapitre 1 : Epreuves officielles : Articles 1 et 3
- Chapitre 2 : Règles communes à toutes les épreuves : Articles 20 à 41 sauf 22 à 26 et 36

Fascicule 2 Donnes libres :

- Chapitre 1 Règlement officiel
- Chapitre 3 Règlement des compétitions : règles applicables au championnat libre duo (articles 7 à 12)

Ces documents sont consultables à tout moment auprès de l'arbitre.

Article 7 : PCN

✚ Indice des PCN : 1,8

L'attribution des PCN dépend du classement par équipe de deux.

La première moitié des formations ayant participé à cette épreuve en bénéficiera.

PP : 3/2/1 aux joueurs des 3 équipes classées 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème}.

Article 8 : DIRECTEUR D'ÉPREUVE

Le directeur d'épreuve, le président de zone, l'arbitre et la CCR ont la possibilité de prendre tous les choix optionnels qu'ils jugeraient utiles au bon déroulement de l'épreuve en conformité avec l'article 6.

Article 9 : RESPECT

Accès aux salles : l'accès aux salles du championnat est interdit aux animaux.

Discipline : tout joueur, ayant un comportement incorrect, un langage agressif ou vulgaire envers ses partenaires de jeu ou l'un des responsables, ou reconnu en état d'ébriété et ayant perturbé le tournoi, sera immédiatement exclu de la compétition et un dossier disciplinaire sera ouvert à son encontre.

Tabagisme : toutes les compétitions sont non-fumeurs (Y compris cigarette électronique).

Téléphone : Tous les téléphones et appareils multimédia devront être éteints y compris ceux des spectateurs.

Mesures sanitaires : Les contraintes sanitaires en vigueur le jour du tournoi s'imposeront (pass-sanitaire – port du masque – gestes barrières-gel ...).

La Directrice d'épreuve

Michel BOUSSUGE

La Présidente de la C.C. R

Lydia JANNEAU

Le Président de zone

**Stéphane MIONNET le
06/09/2025**